

NOUVELLES MESURES SANITAIRES

depuis le 27 avril 2021

GRAND PUBLIC

Ouverture avec restriction de capacité et selon les directives de la Direction générale de la santé publique.

Port du couvre-visage obligatoire.

Les ateliers et autres activités offerts en marge des expositions sont autorisés, en duo ou avec les membres d'une même bulle familiale. Ceci s'applique également pour les visites guidées.

Parcours déambulatoires extérieurs permis avec distanciation entre les personnes d'adresses différentes.

SORTIES SCOLAIRES AU MUSÉE

Les groupes-classes stables (maternelle, primaire et secondaire) sont toujours autorisés à visiter les institutions muséales dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Une activité au musée qui se tient sur les heures de classe est considérée comme une activité pédagogique et non comme une activité parascolaire.

zone orange